

## COMITÉ PERMANENT DES PROGRAMMES ET DES FINANCES

### Vingt-huitième session

#### RÉSOLUTION N° 26

#### RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE CLÔTURÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

*Le Comité permanent des programmes et des finances,*

*Agissant en vertu de la résolution du Conseil n° 1393 du 24 novembre 2020 et conformément aux dispositions du paragraphe a) de son mandat,*

*Ayant examiné et revu le Rapport financier de l'exercice clôturé le 31 décembre 2020 (document C/112/3),*

*Approuve le document susmentionné.*

  

---